

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 26 août 2022

**Rentrée scolaire 2022-2023 :
Conférence de presse de Marie-Guite DUFAY**

Sommaire

- I. Les lycées : chiffres-clés
 - II. Les principaux travaux en cours
 - III. Dans un contexte de hausse des prix, la Région protège les plus fragiles
 - IV. Booster l'alimentation locale et bio dans les cantines des lycées
 - V. Eclat-BFC étend son réseau et ses fonctionnalités
 - VI. Bien s'orienter : une priorité pour la Région
 - VII. Oser Semer ses Envies (OSE) : un nouvel appel à projets pour encourager les initiatives lycéennes
 - VIII. Vigilance sur les risques de nouvelle vague de Covid-19
 - IX. Jeudi 1^{er} septembre 2022 : visites de rentrée
-

I. Les lycées : chiffres-clés

- 129 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 2,3 millions de m²
- Budget 2022 : 473 M€
- En cours : 160 opérations de travaux pour un montant de 581 M€
- 2 864 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien) ; 400 agents contractuels supplémentaires
- Près de 107 000 lycéens dont 86 460 dans les établissements publics (-5 400 depuis 2017)
- 10 300 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé), une voie qui séduit plus qu'en 2021
- Plus de 15 000 lycéens sont hébergés dans les internats de la Région
- Plus de 10 millions de repas servis par an
- Un parc informatique de 40 000 ordinateurs et 6 000 ordinateurs personnels distribués (dispositif Ordil)
- Eclat-BFC : un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 129 lycées, 221 collèges et 650 écoles de Bourgogne-Franche-Comté ; 257 000 personnes (élèves, enseignants, parents) disposent d'un compte utilisateur.

II. Les principaux travaux en cours

La Région investit plus de 100 M€ par an pour la réhabilitation, la modernisation et la rénovation des bâtiments. Parmi ces travaux, un effort particulier a été fait depuis ces dernières années sur les travaux de rénovation énergétique afin d'accompagner la nécessaire amélioration de la performance énergétique des bâtiments. Entre 2021 et 2023, ce sont plus de 40 M€ supplémentaires qui ont été investis grâce au Plan d'Accélération des Investissements Régionaux (PAIR) sur des travaux de transition énergétique et écologique.

En 2022-2023, la Région poursuit son engagement, notamment en faveur de la solarisation des toitures pour laquelle un budget spécifique de 15 M€ est consacré en 2022 pour 22 projets. À cela s'ajoutent la construction de chaufferies biomasse et le raccordement des lycées aux réseaux de chaleur urbain, ces projets concourant à diminuer la dépendance au gaz.

Les objectifs poursuivis par la Région en matière de travaux visent à apporter les meilleures conditions d'accueil et de travail aux apprenants et membres des communautés éducatives. Il s'agit principalement de :

1. L'accueil des usagers en toute sécurité,
2. La sobriété énergétique,
3. L'accessibilité.

Ces objectifs seront au cœur du Schéma directeur immobilier des lycées, qui fixera les priorités en matière de travaux pour la mandature 2023-2027.

❖ Exemples de travaux en cours : rénovation énergétique, économies d'énergie

Construction de chaufferies biomasse

- Lycée agricole de la Barotte, Châtillon-sur-Seine (21) – 2,1 M€
- Lycée agricole Nevers-Cosne-Plagny, site de Challuy (58) – 2,3 M€
- Lycée agricole Sud Bourgogne, Fontaines (71) – 2,6 M€
- Lycée agricole Les Perrières, Tournus (71) – 2,6 M€
- EREA Jules-Verne et Lycée Louis-Davier (89) – 3 M€

Installation de toitures photovoltaïques – 22 000 m² de panneaux en construction ou à l'étude

- Lycée agricole du Morvan, Château-Chinon (58) – 1,1 M€
- 20 autres lycées concernés ainsi que le CREPS à Dijon – Exemples : Lycée Jean-Michel à Lons-le-Saunier (39), Lycée Denis-Diderot à Bavilliers (90), Lycée Louis-Pergaud à Besançon (25), Lycée des Marcs d'or à Dijon (21), Lycée Henri-Vincenot à Louhans (71), Lycée agricole Terres de l'Yonne à Venoy (89)

Amélioration thermique

- Lycée agricole Mancy, Lons-le-Saunier (39) – Internat – 280 000 €
- Lycée Clos Maire, Beaune (21) – réfection des façades, toitures, isolation – 6,4 M€
- Lycée des Marcs d'Or, Dijon (21) – 4,6 M€
- Lycée Armand-Peugeot, Valentigney (25) – 350 000 €
- Lycée Georges-Duhamel, Dole (39) – Nouvelles menuiseries – 450 000 €
- Lycée Pontus-de-Tyart, Chalon-sur-Saône (71) – Nouvelles menuiseries et ravalement de façades – 2,5 M€
- Lycée Alexandre-Dumaine, Mâcon (71) – 1,7 M€

Travaux sur le réseau de chauffage (raccordement au réseau urbain, nouvelle chaufferie...)

- EREA Alain-Fournier, Beaune (21) – 1,3 M€
- Lycée Clos Maire, Beaune (21) – 1,4 M€
- Lycée Antoine, Chenôve (21) – 1,8 M€
- Lycée agricole Granvelle, Dannemarie-sur-Crête (25) – 1,5 M€
- Lycée Nicéphore-Niépce, Chalon-sur-Saône (71) – 750 000 €
- Lycée Jacques-Amyot, Auxerre (89) – 1,5 M€

❖ Exemples de travaux en cours ou en étude : restructuration, modernisation

- Lycée agricole La Barotte, Châtillon-sur-Seine (21) – Nouvelle demi-pension – 23,9 M€
- Lycée Le Castel, Dijon (21) – Rénovation des bâtiments – 12,7 M€
- Lycée Hippolyte-Fontaine (21) – Nouveaux ateliers professionnels – 6,8 M€
- Lycée Gustave-Eiffel, Dijon (21) – Nouvelle demi-pension – 4 M€
- Lycées Victor-Hugo et Tristan-Bernard, Besançon (25) – Demi-pension commune – 13,2 M€
- Lycée Jules-Haag, Besançon (25) – Nouvelle demi-pension – 6,5 M€
- Lycée Pergaud, Besançon (25) – Modernisation de l'internat – 15,5 M€
- Lycée Jouffroy-d'Abbans, Baume-les-Dames (25) – Modernisation de l'internat – 7,5 M€
- Lycée Edgar-Faure, Morteau (25) – Restructuration – 21,1 M€
- Lycée Xavier-Marmier (25) – Agrandissement de la capacité d'hébergement – 6,3 M€
- Vesoul Agrocampus et lycée Edouard-Belin, Vesoul (70) – Demi-pension commune – 13 M€
- Lycée agricole du Quelet, Valdoie (90) – Nouvelle demi-pension – 6,8 M€

- Lycée Duhamel, Dole (39) – Nouvelle demi-pension et augmentation de la capacité d'hébergement de l'internat – 12,8 M€
- Lycée Paul-Emile-Victor, Champagnole (39) – Nouveaux ateliers et augmentation de la capacité d'hébergement de l'internat – 8,1 M€
- ENIL Bio, Poligny (39) – Restructuration – 8,2 M€
- Lycée Hyacinthe-Friant, Poligny (39) – Restructuration du site des Oratoriens – 12,8 M€
- Lycée agricole Edgar-Faure, Montmorot (39) – Nouvelle demi-pension – 5,2 M€
- Lycée Pierre-Bérégovoy, Fourchambault (58) – Rénovation de la demi-pension – 2,6 M€
- Lycée La Prat's, Cluny (71) – restructuration et rénovation de l'internat – 13 M€
- Lycée Jacques-Amyot, Auxerre (89) – rénovation façades et fenêtres – 3 M€
- Lycée Parc des Chaumes, Avallon (89) – Nouvelle demi-pension – 8,2 M€
- Lycée Raoul-Follereau, Belfort (90) – Rénovation de la demi-pension et de l'internat – 9 M€
- Lycée Condorcet, Belfort (90) – Restructuration des bâtiments d'externat – 7,6 M€

❖ **Travaux en cours : accessibilité des bâtiments (principaux travaux)**

- Aire urbaine Belfort-Montbéliard (25-90) : 15 M€
- Côte-d'Or (21) : 20,1 M€
- Doubs (25) : 35,8 M€
- Haute-Saône (70) : 7,8 M€
- Jura (39) : 25,6 M€
- Nièvre (58) : 10,3 M€
- Saône-et-Loire (71) : 20 M€
- Yonne (89) : 11 M€

III. Dans un contexte de hausse des prix, la Région protège les plus fragiles

L'inflation et la hausse des prix sont une réalité pour l'ensemble des collectivités en France. Les Régions, qui sont responsables de la construction, de la rénovation et de l'entretien des lycées, sont particulièrement touchées. En Bourgogne-Franche-Comté, la hausse du prix des fluides est conséquente et les surcoûts de construction pour les travaux entrepris représentent entre 15 à 20 %.

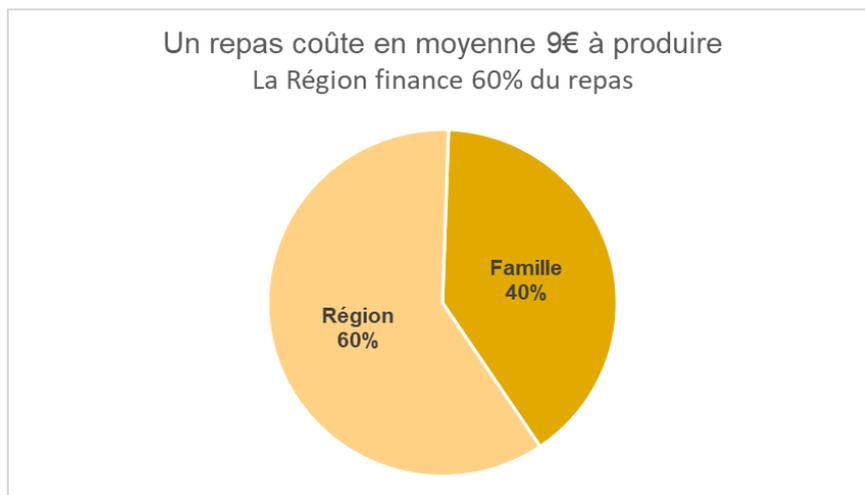
Alors que les familles sont elles aussi très fortement concernées, la Région accentuera ses efforts pour protéger les ménages les plus modestes de la hausse des prix.

❖ **Augmentation du prix de la cantine de 0,16 centimes à partir de janvier 2023**

En raison de l'augmentation des prix à la consommation, les tarifs de la cantine dans les lycées - qui n'avaient pas augmentés depuis 2018 alors que les prix à la consommation ont subi une hausse supérieure à 10 % - évolueront à partir de janvier 2023.

Cette hausse sera limitée à 5 %, soit 0,16 centimes pour le forfait 5 jours, et prendra effet en janvier 2023. Le repas passera ainsi à 3,41 € l'unité pour le forfait 5 jours et à 4,62 € pour les tickets à l'unité.

Type de forfait	2021-2022	2022-2023
5 jours	3,25 €	3,41 €
4 jours	3,46 €	3,63 €
3 jours	3,80 €	3,99 €
Ticket	4,40 €	4,62 €



À noter : les tarifs appliqués sont différents pour les *Établissements Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA)*.

❖ Maintien de la tarification sociale pour la restauration et l'internat

Depuis 2019, la Région accorde une **aide financière systématique à tous les boursiers internes et demi-pensionnaires**. Les familles perçoivent une aide unique, forfaitaire et annuelle, dont le montant est dégressif en fonction du niveau de bourse de l'élève. Les aides régionales permettent d'assurer la gratuité de la cantine à près de 6 000 familles et de l'internat à 700 familles.

Cette aide sera augmentée pour 2022-2023 pour compenser l'évolution du tarif de la restauration scolaire.

❖ Création d'une nouvelle aide de 100 et de 180 € pour la restauration et l'internat

Conformément à son souhait de voir la tarification, appliquée dans les cantines et les internats des lycées, s'échelonner selon le revenu des familles, la Présidente Marie-Guite Dufay a annoncé la mise en place d'une nouvelle aide, permettant aux ménages qui sont juste au-dessus des plafonds pour obtenir une bourse d'État, de bénéficier d'un coup de pouce. La Région Bourgogne-Franche-Comté crée ainsi un nouvel échelon de bourse qui n'existe pas encore dans les barèmes nationaux.

Ce sont ainsi 3 000 familles supplémentaires qui pourront bénéficier de ce soutien à partir de 2023, en plus des 13 000 familles boursières déjà aidées. Ce sont en tout 20 % des familles qui seront soutenues financièrement par la Région

Avec l'augmentation de l'aide aux boursiers et la création de la tranche régionale, le soutien financier de la Région aux familles se déclinera donc de la façon suivante :

Niveaux de bourse							
	Échelon « Région »	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5	Échelon 6
Demi-pensionnaire	100 €	130 €	130 €	130 €	150 €	150 €	150 €
Interne	180 €	230 €	230 €	280 €	280 €	330 €	330 €

Les familles concernées par l'échelon « Région » sont des ménages dont le revenu annuel est compris dans les tranches de revenus suivantes :

Plafond de revenus pour le dispositif régional d'aide aux non-boursiers (échelon « Région »)

<i>Nb d'enfants à charge</i>	Niveaux de revenu maximum d'éligibilité (revenu 2021- avis d'imposition 2022-)
1	22 552,00 €
2	24 284,85 €
3	27 754,12 €
4	32 091,59 €
5	36 427,87 €
6	41 633,55 €
7	46 836,85 €
8 et plus	52 041,34 €

Les dossiers seront à renseigner - à compter du mois d'octobre et jusqu'au 31 décembre 2022 - sur une plateforme dédiée, qui permettra aux familles de vérifier leur éligibilité et de déposer leur demande.

À noter que la Région met par ailleurs à disposition des établissements, un dispositif d'appui de 200 000 €, qui peut être mobilisé pour répondre, au cas par cas, aux situations délicates des familles dont les enfants ne sont pas boursiers.

La Région dégagera au total en 2022-2023 un **budget de 4 M€ entièrement consacré à l'aide sociale pour la restauration et l'hébergement.**

❖ **Un transport scolaire régional gratuit pour les élèves ayants droit**

La Région assure le transport ou aide financièrement chaque année plus de 128 000 élèves. Ce service est assuré par l'intermédiaire du réseau TER Mobigo Bourgogne-Franche-Comté (5 000 élèves concernés), les lignes routières MOBIGO (12 000 élèves concernés) et plus de 3 000 circuits spéciaux scolaires (110 000 élèves concernés). 1 000 élèves sont quant à eux bénéficiaires d'une aide financière lorsqu'aucun transport n'est organisé à proximité du domicile.

La Région y consacre pour cette année scolaire **135,3 M€** de son budget.

Dans le cadre de ses renouvellements de marchés, la Région porte une politique ambitieuse en matière de transition énergétique.

À partir de la rentrée 2022, de nouveaux véhicules (autocars ou véhicules légers) circuleront sur le réseau MOBIGO :

- 245 autocars rouleront avec des bio-carburants et 9 au bio-GNV
- 124 autocars neufs norme EURO VI
- 103 pourront rouler en mode hybride (électricité-bio carburants / électricité – diesel ou essence)
- 12 véhicules dont 1 autocar seront 100 % électriques

Par ailleurs, depuis la rentrée de septembre 2019, la Région a fait le choix de déployer, sur les circuits scolaires Mobigo, une billettique scolaire. Les élèves sont titulaires d'une carte sans-contact valable plusieurs années et les 2 700 cars du réseau sont équipés de valideurs.

À chaque montée dans le car, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur. Ce simple geste permet de renforcer la sécurité des élèves transportés, de disposer d'une liste nominative actualisée d'élèves à bord en cas d'incident, de prévenir les familles de tous types d'événements par l'envoi de SMS et de permettre un suivi du car en temps réel, grâce au flashcode figurant sur la carte de transport scolaire.

Pour l'année scolaire 2021-2022, 18 702 650 voyages ont été réalisés sur 1,2 million de services assurés.

❖ **Des aides pour les ressources pédagogiques et l'équipement professionnel**

Pour les lycéens inscrits en **filières professionnelles**, la Région participe à la **prise en charge de tout ou partie du premier équipement professionnel**. Sont concernées : les sections industrielles, bâtiment, automobiles, hôtelières, sanitaires et sociales... La subvention allouée aux établissements permet aux familles de considérablement réduire leur participation financière.

La Région met également en place les mesures nécessaires pour que les **manuels scolaires** et les **ressources pédagogiques** en général restent **gratuits pour les familles**.

❖ **Ordil, un équipement informatique individuel gratuit, étendu aux élèves de BTS**

Chaque établissement est doté depuis la dernière rentrée d'un stock d'ordinateurs portables de prêt à destination des lycéens pour toute la durée de leur scolarité. Selon leur connaissance de la situation des familles et des besoins pédagogiques, les lycées (publics et privés) attribuent les ordinateurs en début d'année scolaire.

Nouveauté 2022-2023 : les élèves de BTS et les élèves internes, quel que soit leur niveau, sont aujourd'hui éligibles au dispositif Ordil. Ce dispositif représente aujourd'hui un parc informatique de plus de 6 000 ordinateurs portables destinés à tous les élèves du CAP au BTS. L'ensemble du dispositif Région, financé à 80 % par les fonds européens, représente un budget de 3 M€.

Booster l'alimentation locale et bio dans les cantines des lycées

Chaque jour, les agents de la Région confectionnent plus de 60 000 repas, soit 10 millions de repas par an. Proposer une restauration collective et de qualité est un objectif ancien puisqu'offrir 50 % de produits locaux dans les assiettes a été un engagement du mandat précédent, avant même que la loi Egalim ne soit promulguée.

Avec le nouveau mandat, la Présidente Marie-Guite Dufay a réaffirmé le soutien de sa majorité à une alimentation saine pour les jeunes, rémunératrice pour les agriculteurs de la région et accessible à tous. En janvier 2022, elle a annoncé vouloir renforcer l'approvisionnement local (vers un objectif de 75 % en fin de mandat).

La Région Bourgogne-Franche-Comté est l'une des premières à avoir mis en place un outil de suivi de l'origine des produits achetés par les lycées (Easyliis), permettant de connaître l'origine et de mesurer les efforts faits et à faire. Elle développe ainsi un accompagnement renforcé des équipes de restauration. Réseau de cuisiniers, installation de matériel adapté pour le stockage et la préparation de produits frais et bruts, formations, mise en valeur des démarches vertueuses, lutte contre le gaspillage alimentaire... le recours à une alimentation de qualité provenant des circuits courts, dont des produits bio, demande d'activer tous les leviers.

Afin de travailler également à la mise à disposition d'une offre adaptée à la restauration collective des lycées, la Région lancera en 2022-2023 une expérimentation sur les bassins de Dijon et de Besançon en vue de créer une **centrale d'achat pour les produits locaux et bio**. Celle-ci devra permettre une meilleure adaptation de l'offre des agriculteurs de la région et de la demande des restaurateurs des lycées, à un prix plus attractif, tout en offrant des débouchés au monde agricole local.

IV. Eclat-BFC étend son réseau et ses fonctionnalités

Pour cette rentrée 2022-2023, la Région passera la barre des 1 000 établissements bénéficiant des services de l'Environnement numérique de travail Eclat-bfc.

Né de la collaboration exemplaire et unique en France nouée entre la Région, les départements, les communes et les autorités académiques, Eclat-bfc est une plateforme qui propose un ENT commun aux écoles, collèges et lycées de la région depuis la rentrée 2019. En 2022, plusieurs développements ont permis d'ajouter de nouveaux services et d'améliorer son fonctionnement.

L'outil va ainsi s'enrichir d'une nouvelle application mobile pour les parents et les élèves en novembre prochain.

V. Bien s'orienter : une priorité pour la Région

Compétente en matière de découverte des métiers et des formations pour les adultes et depuis 2018 pour les scolaires étudiants et apprentis, la Région poursuit quatre ambitions :

1. Renouveler les approches pour présenter les métiers et les formations
2. Donner les mêmes chances à tous d'observer et d'expérimenter les métiers

3. Faciliter l'accès à l'information
4. Valoriser l'excellence des métiers et des gestes professionnels

La Région a mis en place, en lien avec les autorités académiques et en s'appuyant sur le réseau des acteurs du Service Public Régional de l'Orientation, un ensemble de services qui s'étoffent chaque année.

En plus des traditionnels événements tels que les salons de l'orientation organisés sur le territoire pour lesquels, la Région propose une aide financière (500 € par établissement pour le déplacement des élèves).

Elle organisera un « forum métiers » au Parc des Expositions de Dijon les 15 et 16 mars 2023.

Offrir une information riche à destination de tous les publics grâce au numérique et à la réalité virtuelle

✓ **Tout public : Cléor**

Cet outil permet à tous, jeunes et adultes, de découvrir les métiers selon les centres d'intérêt, les compétences ou les expériences et accompagne les choix grâce à la mise en relation des informations régionales sur l'emploi, les recrutements et les formations.

<https://bourgogne-franche-comte.cleor.org/>



La page d'accueil de Cléor Bourgogne-Franche-Comté

En 2022 ont été recensés 18 300 utilisateurs et 32 600 sessions, soit une augmentation de 13 % des utilisateurs.

✓ **Pour les élèves de collège et de lycée (et leurs parents) : La Galerie de l'orientation**

Cette plateforme rassemble les ressources existantes élaborées par l'ONISEP, complétées des informations disponibles en région. Elle met à disposition gratuitement des informations habituellement payantes aux élèves des 530 établissements de la Région (collèges et lycées, publics et privés).

La Galerie de l'orientation est accessible

- Via l'ENT Eclat-BFC, rubrique Orientation
- Via la page d'accueil de la Galerie de l'orientation :
<https://orientation-bourgognefranche-comte.onisep.fr>
(codes d'accès à solliciter auprès de l'établissement).

On retrouve sur cette plateforme les **guides** (disponibles également en format papier dans les établissements et partenaires du Service Public Régional de l'Orientation)

- pour les élèves en Terminale : « Après le Bac, j'ai le choix »
- pour les élèves en 3^e : « Après la 3^e, j'ai le choix ».

✓ **Une WebTV régionale : My Future**

Cette chaîne TV en ligne vise à favoriser la découverte des métiers et des formations grâce à des échanges virtuels en direct. Une page unique pour retrouver l'ensemble des événements virtuels et se familiariser avec les métiers, les entreprises et leur fonctionnement.

<https://bourgogne-franche-comte.myfutu.re/>

The screenshot shows a section titled "Derniers Replay" with three video thumbnails. Each thumbnail includes a title, a short description, and a "VOIR LE REPLAY" button.

- Thumbnail 1:** Title: "Dans la peau d'un chef traiteur | MATE LE TAF". Description: "Carré dans l'axe t'emmène sur le marché de Nogent sur Marne pour découvrir un métier yummmmmmy, qu'on appelle [...]".
- Thumbnail 2:** Title: "Visite d'entreprise 100% virtuelle : Hôtel [...]". Description: "Les métiers de l'hôtellerie t'intéressent ? 😊 Cet événement est fait pour répondre à tes questions ! Micheline [...]".
- Thumbnail 3:** Title: "Découvre le métier de responsable de restauration [...]". Description: "Tu es passionné-e par la cuisine, tu as un bon sens de l'organisation ? 🍳 Alors viens rencontrer Bastien, [...]".

Exemples de vidéos dans le secteur Hôtellerie-tourisme-restauration – Web TV My Future

✓ Pour les jeunes des collèges et des lycées : la mise à disposition de **550 casques de réalité virtuelle**

Les casques de réalité virtuelle acquis par la Région dans le cadre de son Plan d'Accélération de l'Investissement Régional (600 000 €) permettent la découverte immersive à 360° de plus de 100 environnements professionnels. Ces casques, dont l'usage est conçu en partenariat avec les autorités académiques, sont alimentés grâce à des environnements virtuels imaginés par l'entreprise Métiers 360 qui propose une présentation des métiers en immersion « à 360° » pour une expérience sensible et ludique des environnements professionnels. Certaines vidéos sont tournées dans des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté, valorisant des spécificités régionales (les métiers d'art, les métiers de l'industrie, de l'agriculture...).

En 2021-2022, plus de 75 établissements volontaires de Bourgogne-Franche-Comté (collèges, lycées, EREA, CIO...) ont expérimenté ce nouvel outil.

- ✓ **Pour les équipes éducatives souhaitant faire découvrir un secteur d'activité/un métier :**
« Explor'actions métiers »

Cette application disponible sur l'ENT permet l'accès, par un moteur de recherche géolocalisé et thématique, à toutes les actions dédiées à la découverte des métiers proposées par des consulaires, entreprises, associations ou organisations aux établissements scolaires.

Elle permet des recherches par secteurs, villes et/ou niveaux scolaires, et une première prise de contact avec les organisateurs d'actions éducatives dédiées à la connaissance des métiers et de l'orientation en Bourgogne-Franche-Comté.

Tous les acteurs proposant des actions de « découverte métiers » sont invités à y contribuer.

Renseignements : exploraction-metiers@bourgognefranche-comte.fr

RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE

explor'ACTION MÉTIERS
UNE APPLICATION NUMÉRIQUE REGROUPANT TOUTES LES ACTIONS DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS POUR LES COLLÉGIENS ET LES LYCÉENS

EXPLOR'ACTION MÉTIERS : POUR QUOI ?

- Pour faciliter l'accès aux **actions d'information sur les métiers et les formations**, à destination des établissements scolaires du territoire,
- Pour outiller les équipes pédagogiques et leur permettre de participer à des actions dans le déroulé du « **parcours avenir** ».

OÙ TROUVER EXPLOR'ACTION MÉTIERS ?

- Depuis l'**Espace Numérique de Travail (ENT) « ECLAT BFC »** des établissements scolaires,
- Via un **lien direct** pour ceux n'ayant pas accès à ECLAT et pour les partenaires extérieurs contributeurs.

COMMENT FONCTIONNE EXPLOR'ACTION MÉTIERS ?

- L'accès aux informations se fait par **critères de recherches** :
 - géolocalisation,
 - période,
 - niveau de classe,
 - secteur d'activité,
 - type d'action (forum, intervention en classe, visite d'entreprise, atelier participatif, etc.).

POUR QUI ?

- **La communauté éducative** : chef d'établissement, professeur principal, enseignant, psychologue EN, conseiller d'orientation psychologue,
- **Tous les établissements scolaires de Bourgogne-Franche-Comté** : collèges et lycées publics, privés, agricoles.

À venir en 2022-2023 : le lancement d'une plateforme stages et le réseau d'entreprises.

L'objectif est de donner les mêmes chances à tous d'observer et d'expérimenter les métiers via la mise en place d'une plateforme recensant les offres existantes. Les entreprises pourront ainsi ouvrir leurs portes pour des stages découverte ou obligatoires tout au long de la scolarité des jeunes, mais aussi des demandeurs d'emploi en formation.

- ✓ Le soutien aux organismes proposant d'expérimenter de **nouveaux outils ou ressources innovantes** pour renouveler l'approche sur l'information, l'immersion, la découverte des métiers, des filières et des formations (14 actions soutenues à ce jour en 2021-2022).
Exemple : en 2022, la tournée régionale de l'unité mobile « usine du futur 4.0 » co-financée avec l'UIMM Franche-Comté a permis à 69 collèges de Bourgogne-Franche-Comté de découvrir les métiers de l'industrie.

Faire des jeunes eux-mêmes des acteurs de l'orientation

- ✓ L'organisation du concours régional « **Je filme le métier qui me plaît** », proposé à un public jeune issu de la formation initiale, de l'apprentissage ou suivi en Mission locale.
Ce concours invite les jeunes à filmer un métier. Une cérémonie nationale déclinée en région récompense les réalisations les plus intéressantes. Les films proposés en 2022 sont consultables sur internet :
<https://jefilmelemetierquimeplait.tv/region-bourgogne-franche-comte/>
En 2021-2022, 49 films ont été tournés en Bourgogne-Franche-Comté et trois équipes régionales ont été distinguées lors de la finale nationale par un clap de diamant, un clap d'argent et trois claps de bronze. Les inscriptions sont ouvertes pour 2022-2023.

- ✓ Valoriser l'excellence professionnelle par les jeunes participants aux **Worldskills**.
Les Worldskills (anciennement Olympiades des métiers) sont des épreuves où s'affrontent jusqu'au niveau mondial des jeunes de moins de 23 ans dans leur métier. Véritable tremplin mais aussi vitrine pour les filières professionnelles, les Worldskills permettent de faire connaître aux jeunes par leurs pairs, l'excellence du geste et la passion pour leur métier. Les jeunes primés deviennent ainsi des ambassadeurs régionaux, prêts à rencontrer et à échanger avec les plus jeunes. Cette année, l'équipe de Bourgogne-Franche-Comté, composée de 39 candidats dans 34 métiers a obtenu 18 médailles au niveau national et se prépare pour les mondiaux de 2024 qui auront lieu à Lyon. Les sélections sont ouvertes pour la future équipe régionale 2023.

Plus d'information : www.worldskills-france.org
Et par mail à : competition.metiers@bourgognefranche.comte.fr

VI. Oser Semer ses Envies (OSE) : un nouvel appel à projets pour encourager les initiatives lycéennes

La Région a développé divers modes d'intervention et de financement pour permettre aux lycées de mener des actions péripédagogiques et culturelles. Le nouvel appel à projets OSE mis en place à la rentrée sera destiné à financer les initiatives des lycéens. Ouvert à l'ensemble des lycées de Bourgogne-Franche-Comté, il financera une vingtaine de projets sur l'année 2022/2023. Seules conditions requises : que les jeunes soient acteurs du projet, et que les projets concernent des engagements en matière de développement durable, de lutte contre la précarité, les discriminations et le harcèlement scolaire, des actions de solidarité et favorisant le « bien vivre dans les lycées ». Une enveloppe de 60 000 € est mobilisée pour cette première année.

Ce dispositif vient renforcer les autres actions de la Région dans les lycées, tels qu'*ÉVEIL*, *L'Échappée littéraire*, le concours journalistique *Bourgogne-Franche-Comté Reporter* et les autres projets d'éducation artistique et culturelle - musique, cinéma, arts visuels, spectacle vivant.

VII. Vigilance sur les risques de nouvelle vague de Covid-19

Dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, la Région a mis en place, en 2022, 650 purificateurs d'air dans les lieux de restauration de 78 lycées, pour un budget de 2,5 millions d'euros. Les établissements qui le souhaitent sont également invités à s'équiper de mesureurs pédagogiques et enregistreurs de CO₂ sur leurs fonds propres, via la mise en place d'un marché régional qui facilite l'achat de ces outils de surveillance de la qualité de l'air.

VIII. Jeudi 1^{er} septembre : visites de rentrée

Jeudi 1^{er} septembre 2022, Océane Charret-Godard, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge des lycées, effectuera deux visites, l'une dans le Jura et l'autre en Côte-d'Or.

➤ **À 11 heures à Dole (39) :**

Inauguration des bâtiments de la restauration scolaire et de l'internat du lycée polyvalent Jacques-Duhamel

➤ **À 14h45 à Dijon (21) :**

Pose de la première pierre des ateliers de maintenance automobile, carrosserie et structures métalliques du lycée Hippolyte-Fontaine

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranche-comte.fr – tél 03 81 61 61 08